



# Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale  
24 avril 2024  
Français  
Original : anglais

Assemblée générale  
Soixante-dix-huitième session  
Points 62 et 129 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité  
Soixante-dix-neuvième année

**La situation dans les territoires ukrainiens  
temporairement occupés**

**La responsabilité de protéger et la prévention du génocide,  
des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes  
contre l'humanité**

## **Lettre datée du 24 avril 2024, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En mars dernier, cela a fait deux ans que les régions ukrainiennes de Kyïv, Chernihiv, Kharkiv et Sumy ont été libérées de l'occupation russe. Cet anniversaire rappelle les atrocités sans nom qui ont été commises par les militants russes au début de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine en 2022 et sont devenues emblématiques de la succession de violations massives et systématiques des droits humains et de crimes de guerre odieux perpétrés par la Russie contre le peuple ukrainien.

Le souvenir des événements tragiques survenus à Bucha, Irpin, Borodianka, Iahidne et dans d'autres villes et villages du nord de l'Ukraine il y a deux ans, ainsi que les faits pertinents établis depuis lors, nous obligent à exiger une fois de plus que justice soit rendue aux victimes et que les auteurs répondent de leurs actes.

Je voudrais rappeler le déroulement des faits. En février 2022, dès que le régime de Poutine a lancé son invasion non provoquée et injustifiée de l'Ukraine, il est devenu évident qu'il ne reculerait pas devant les méthodes les plus cruelles et que cette guerre ferait payer un lourd tribut à des millions de civils.

À Bucha et dans beaucoup d'autres villes ukrainiennes, les forces russes ont abattu sans discrimination, détenu illégalement, torturé et exécuté sommairement des civils. Délibérément ciblés alors qu'ils sortaient de chez eux en quête de vivres, des habitants ont essuyé des tirs d'armes automatiques sans raison apparente. Des perquisitions à domicile ont été menées régulièrement, lors desquelles les hommes ont souvent été interrogés et tués sur place ou mis en détention puis exécutés. Le carnage n'a pas été commis au hasard. Des conversations téléphoniques interceptées indiquent que les soldats russes l'ont qualifié de « zatchistka », soit le nettoyage de prétendus nazis par la torture et l'exécution sommaire de civils.



La libération ultérieure de régions du nord de l'Ukraine, intervenue à la fin du mois de mars 2022, a donné lieu à des révélations terribles sur l'ampleur des atrocités, qui ont choqué la conscience de milliards de personnes dans le monde. Rien que dans un seul district de Bucha, il a été établi que plus de 9 000 crimes de guerre avaient été perpétrés et 1 800 civils tués. De nombreux corps mutilés et brûlés ont été retrouvés.

Les dirigeants russes se sont empressés de prétendre que l'Ukraine avait « truqué » les images des faits atroces si bien décrits par les médias internationaux. Toutefois, la réponse de la communauté internationale a été rapide et décisive : face à la condamnation générale des atrocités découvertes à Bucha, l'Assemblée générale a adopté une résolution par laquelle elle a suspendu le droit de la Fédération de Russie de siéger au Conseil des droits de l'homme<sup>1</sup>.

Pour sa part, le Conseil des droits de l'homme a chargé la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine de mener une enquête impartiale et approfondie sur ces faits, dont les conclusions ont été sans équivoque. La Commission a recueilli des éléments de preuve qui ont montré que les exécutions sommaires avaient constitué une pratique généralisée dans 17 localités sous contrôle russe, dont Bucha<sup>2</sup>. Elle a également précisé que les atrocités commises à Bucha étaient devenues notoires en raison du grand nombre de civils tués et exécutés ; les exécutions auxquelles il a été procédé dans la rue Yablunska et dans un camp pour enfants ainsi que le charnier découvert entre Myrotske et Vorzel ont été attestés, notamment par les entretiens de victimes et de témoins, la documentation médicale et des vidéos<sup>3</sup>.

Ces conclusions trouvent un écho dans le rapport thématique du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme intitulé « Killings of civilians: summary executions and attacks on individual civilians in Kyiv, Chernihiv and Sumy regions in the context of the Russian Federation's armed attack against Ukraine: 24 February-31 October 2022 » (Meurtres de civils : exécutions sommaires et attaques contre des civils dans les régions de Kyïv, Chernihiv et Sumy dans le cadre de l'attaque armée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine : 24 février-31 octobre 2022). Fondé sur les preuves recueillies et des dizaines de témoignages oculaires, ce rapport décrit en détail le meurtre et l'exécution sommaire de civils dans des lieux de détention ou directement dans les rues de Bucha<sup>4</sup>.

Les conclusions des mécanismes des Nations Unies ont été complétées par le rapport du Mécanisme de Moscou de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, qui a considéré que les meurtres et les exécutions sommaires, ainsi que les preuves de l'existence de chambres de torture à Bucha, étaient des exemples révélateurs de violations graves des Conventions de Genève de 1949 et des Protocoles additionnels s'y rapportant, les qualifiant de crimes de guerre<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Résolution [ES-11/3](#).

<sup>2</sup> Rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine ([A/HRC/52/62](#)), par. 53.

<sup>3</sup> Document de séance de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine ([A/HRC/52/CRP.4](#)), par. 300 et 323 à 339. Disponible à l'adresse suivante : [www.ohchr.org/sites/default/files/2023-08/A\\_HRC\\_52\\_CRP.4\\_En%20%28003%29.pdf](http://www.ohchr.org/sites/default/files/2023-08/A_HRC_52_CRP.4_En%20%28003%29.pdf).

<sup>4</sup> Disponible à l'adresse suivante : [www.ohchr.org/sites/default/files/documents/countries/ukraine/2022/2022-12-07-OHCHR-Thematic-Report-Killings-EN.pdf](http://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/countries/ukraine/2022/2022-12-07-OHCHR-Thematic-Report-Killings-EN.pdf).

<sup>5</sup> Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, *Report on Violations of International Humanitarian and Human Rights Law, War Crimes and Crimes against Humanity Committed in Ukraine (1 April-25 June 2022)*, 14 juillet 2022, p. 38 à 41, 61 à 64 et 90. Disponible à l'adresse suivante : [www.osce.org/files/f/documents/3/e/522616\\_0.pdf](http://www.osce.org/files/f/documents/3/e/522616_0.pdf).

Des médias internationaux fiables ont fourni leurs propres rapports de première main et des enquêtes en sources ouvertes. Le 1<sup>er</sup> avril 2022 – soit le tout premier jour après la fin de l’occupation –, des journalistes de la British Broadcasting Corporation ont pu entrer dans la ville et voir les chars brûlés et les cadavres<sup>6</sup>. Dans une enquête, Bellingcat a publié des vidéos et des photos apparues le jour même sur des médias sociaux et montrant des personnes décédées portant des vêtements civils<sup>7</sup>. Le 4 avril 2022, l’équipe chargée des enquêtes visuelles du *New York Times* a analysé des vidéos et des images satellites montrant des victimes dans les rues de Bucha et révélé que celles-ci avaient été tuées plus de trois semaines avant le 2 avril 2022, date à laquelle la nouvelle du massacre a commencé à se répandre<sup>8</sup>.

La citation suivante, qui provient d’un journaliste d’Al-Jazira, Imran Khan, décrit peut-être le mieux le choc et la détresse ressentis par ceux qui ont visité Bucha dans les premiers jours ayant suivi la libération : « Le tournage de ce reportage a été l’un des moments les plus difficiles de ma carrière et il restera à jamais gravé dans ma mémoire. Un des moyens de surmonter une mort violente, en tout cas pour moi, est de ne pas regarder le mort de trop près. C’était impossible ici, à Bucha. [...] Ce dont mon équipe et moi-même avons été témoins est un crime de guerre. »<sup>9</sup>

Au 5 avril 2024, le Bureau du Procureur général de l’Ukraine avait identifié 146 membres des forces armées russes soupçonnés de crimes de guerre commis dans le district de Bucha, en avait inculpé 93 et condamné 19. La plupart d’entre eux appartiennent à la 64<sup>e</sup> brigade de fusiliers motorisés des forces terrestres russes, qui, après son retrait de Bucha, a été récompensée pour ses crimes par le régime de Poutine en recevant le statut honorifique de « Garde ».

Malgré les preuves accablantes recueillies ces deux dernières années, le Kremlin a, sans vergogne, pratiqué la désinformation et nié son implication dans le massacre de Bucha, ce qu’il continue de faire aujourd’hui. Or, après deux années d’efforts inlassables visant à établir la vérité dans cette affaire, il ne fait aucun doute que le massacre de Bucha – dont les preuves sont incontestables – a été un signe avant-coureur d’une stratégie de terreur délibérée et systématique adoptée contre la population civile et toujours suivie par la Russie dans le cadre de son agression contre l’Ukraine.

Les victimes et les rescapés des atrocités commises à Bucha et dans d’autres villes ukrainiennes méritent une justice qui ne pourra être rendue que lorsque la Fédération de Russie en portera l’entière responsabilité et que chaque individu ayant planifié, organisé, ordonné, provoqué et exécuté ces actes sera amené à en répondre.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l’Assemblée générale, au titre des points 62 et 129 de l’ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L’Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Sergiy Kyslytsya

---

<sup>6</sup> Voir [www.bbc.com/news/world-europe-60970818](http://www.bbc.com/news/world-europe-60970818).

<sup>7</sup> Voir [www.bellingcat.com/news/2022/04/04/russias-bucha-facts-versus-the-evidence/](http://www.bellingcat.com/news/2022/04/04/russias-bucha-facts-versus-the-evidence/).

<sup>8</sup> Voir [www.nytimes.com/2022/04/04/world/europe/bucha-ukraine-bodies.html](http://www.nytimes.com/2022/04/04/world/europe/bucha-ukraine-bodies.html).

<sup>9</sup> Voir [www.aljazeera.com/news/2022/5/29/reporters-notebook-killings-in-ukrainian-town-of-bucha](http://www.aljazeera.com/news/2022/5/29/reporters-notebook-killings-in-ukrainian-town-of-bucha).